

Ancien stade des Charmilles

La Ville de Genève reçoit un parc public

Le banquier Bénédict Hentsch a remis le 28 juin à la maire de Genève Esther Alder les clés du Parc Gustave & Léonard Hentsch, situé à l'emplacement de l'ancien stade des Charmilles. Il aura fallu 12 ans pour réaliser ce projet, qui inclut également l'ensemble industriel Tavano, transformé en immeubles d'habitation et d'activités. Les 3,8 hectares du parc sont un poumon de verdure dans ce quartier

très construit. L'idée était de «favoriser l'échange et la mixité sociale, et de ramener la densité et l'urbanisme du quartier à des proportions plus humaines». Une nouvelle construction abrite 140 logements, portant à 250 le nombre de nouveaux appartements, dont 150 en PPE et 100 à loyers contrôlés par l'Etat. «Pas moins de 700 personnes se retrouvent aujourd'hui dans ce nouveau cadre qui

tend à démontrer qu'il est possible de respecter la qualité de vie de l'individu en milieu urbain», a déclaré Bénédict Hentsch. Le parc qu'il offre aux Genevois porte les noms de son père et de son grand-père, ce dernier ayant notamment joué au FC Servette.

Le légendaire stade des Charmilles du FC Servette est devenu un parc public.



Design

L'étagère «Küsnacht»



© Pfister.ch

Les créateurs Stauffer-Benz ont créé pour Pfister l'étagère Küsnacht, en s'inspirant de l'architecture, plus précisément de l'empilage visible d'étagères. Solide, le bois de chêne contraste avec la finesse des équerres vernis en blanc. La structure de l'étagère est simple et offre une grande liberté de conception pour diverses applications. Elle s'adapte aussi bien à une chambre d'enfant qu'à un bureau ou un corridor. www.pfister.ch

Le contrat d'architecte: une relation de confiance

Nicole Schick, secrétaire générale SIA Vaud

«J'ai hérité d'une parcelle sur laquelle je vais faire construire un immeuble de logements. N'étant pas une professionnelle, j'ai quelque appréhension au moment de signer le contrat avec mon architecte.»

La personne qui s'est adressée à notre permanence voulait être rassurée. Voyant que la surface des appartements diminuait quelque peu au cours du développement du projet, elle craignait que cela n'influe sur le rendement de son bien. Tout d'abord, dans le cadre de la phase d'avant-projet, l'architecte

propose des variantes et il est tout à fait possible qu'une pièce varie d'un m² d'une proposition à l'autre. Quelles que soient les propositions, l'architecte cherchera à utiliser la surface et les volumes intérieurs de la façon la plus rationnelle et optimale possible. Rappelons que le travail de l'architecte se développe par phases. Dans le cadre d'un avant-projet, il travaillera avec des plans au 1/100^e et soumettra à son client une estimation des coûts de la construction et de ses honoraires. Les plans plus précis au 1/50^e, les études de détails et le devis sont fournis lors de l'étape dite de projet qui précède celle de la mise à l'enquête. A ce moment-là,

le projet est abouti, prêt à être construit. La relation de confiance entre vous et votre mandataire est capitale durant tout le processus. N'hésitez donc pas à demander à votre architecte toutes les explications qui vous permettront de bien comprendre le processus de projet et d'avoir une maîtrise des coûts et des délais. Vous pourrez ensuite prendre des décisions en toute connaissance de cause. Enfin, pour régler la relation avec votre mandataire, le contrat est un outil essentiel. Il définira l'étendue de ses prestations et les honoraires qui en découlent.

Plus d'infos: www.sia.ch.

s i a

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects